

DECLARATION LIMINAIRE

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DES SERVICES DECONCENTRES DES SERVICES
JUDICIAIRES DE LA COUR D'APPEL DE CAEN**

02 octobre 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour ce premier véritable Comité Social d'Administration, à nouveau une réunion placée sous le signe de la colère des greffes, mouvement social sans précédent qui secoue les greffes et bientôt le fonctionnement de nos juridictions.

Hélas la DSJ, le ministère et le gouvernement gardent leurs œillères. Erreur, grave erreur...

Oui, un budget historique pour la justice annoncé la semaine dernière mais des miettes pour les greffes... on s'étonne que les collègues se fâchent... pas nous, on ne cesse de sonner le tocsin depuis une décennie...

Concernant plus particulièrement notre ressort, et l'ordre du jour de ce CSA, nous attendons impatiemment les éclaircissements sur les éléments de rémunération. Nous ne pouvons que nous inquiéter de l'amateurisme de notre ministère dans des effets d'annonce finalement bien difficile à mettre en œuvre sur le terrain faute de moyen et en raison des délais contraints... voire trop tard malgré les promesses. Les collègues s'impatientent, se sentent, à juste titre, méprisés.

Nos organisations tiennent aussi à souligner les difficultés financières dont certains d'entre nous peuvent être victimes depuis que les paiements ont été confiés à la DDFIP du Doubs. Nous demandons expressément que les chefs de cour saisissent la Chancellerie.

Sur le budget de fonctionnement pour le grand ouest, oui quelques millions en plus mais rien à la hauteur de la réalité des besoins pourtant recensés par des équipes qui ne se ménagent pas. Ah oui tout va bien, nous sommes déjà en cessation de paiement depuis la mi-septembre...

Et quant à nos effectifs au sein de la cour d'appel de Caen, si le GDS se targue de recrutements historiques, comme Saint Thomas nous attendons de voir la réalité et serons très vigilants sur la répartition de ces emplois, qui ne suffiront toujours pas à réinstaurer des conditions de travail satisfaisantes.

Nous profitons aussi de cette liminaire pour vous interroger sur l'avenir de la CPE décentralisée au sein de cette cour.

Nous, représentants des premières organisations syndicales des fonctionnaires et des magistrats, signalons que bien que nous restons ouverts à toute discussion il ne faut pas non plus nous prendre pour ce que nous ne sommes pas.

Notre rôle en tant que corps intermédiaire perd tout sens dans une telle mascarade, de la colère à la révolte il n'y a qu'un pas.

Merci de votre attention.